

Fiche technique du produit

Édition 11.2012/v1
DCC Master Format™ 07 18 16
Sikalastic® Duochem 8200

Sikalastic® Duochem 8200 (Anc. Duochem 8200)

Résine époxy modifiée à faible module, à haute résistance, et insensible à l'humidité pour les recouvrements antidérapants sur béton et les mortiers de réparation

Description	Le Sikalastic® Duochem 8200 est une résine époxy modifiée à l'uréthane, flexible, à deux composants et à forte teneur en solides (100 %). Ce produit est conçu pour être utilisé principalement comme liant pour les recouvrements antidérapants sur béton et les mortiers de réparation à prise rapide.
Domaines d'application	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recommandé pour servir de couche d'usure pour les zones à circulation intense comme les rampes d'accès et les virages dans les stationnements étagés. ■ Peut être aussi utilisé comme couche d'usure pour le système Sika® Duodeck dans zones à usage intensif. ■ Liant polyvalent pouvant être utilisé pour produire des mortiers de réparation de qualité professionnelle. ■ Comme recouvrement imperméable, antidérapant et résistant à l'usure pour les sols fortement sollicités.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ■ Facile et pratique à mélanger avec une proportion A:B de 1:1 par volume. ■ Système économique et facile à appliquer. ■ Matériau de recouvrement plus léger que le béton permettant ainsi de réduire la charge permanente des structures, notamment dans le cas des dalles suspendues. ■ Excellente résistance à l'usure et à l'abrasion. ■ Résistance d'adhérence excellente sur les substrats correctement préparés. ■ Faible module d'élasticité, tolérant les variations thermiques du substrat. ■ Résistant aux chlorures, à l'huile, à l'essence et aux autres produits chimiques. ■ Agréé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. ■ Répond aux exigences LEED® Canada.
Données techniques	
Conditionnement	Unités de 7,56 L (2 gal US) et 37,8 L (10 gal US)
Couleur	RAL 7012 Gris basalte, RAL 7015 Gris ardoise, RAL 7046 Telegri 2, RAL 9017 Noir signalisation Couleurs spéciales disponible sur demande.
Consommation	<p>Épandage partiel : 1,3 - 2,0 m²/L (55 - 80 pi²/gal US) de 30 à 36 mils e.f.m. Une (1) couche est normalement requise.</p> <p>Épandage intégral : 0,9 - 1,2 m²/L (35 - 50 pi²/gal US) de 34 à 42 mils e.f.m. (y compris 1 coulis) Une (1) couche est normalement requise, à laquelle il faudra ajouter une ou deux autres couches.</p> <p>Toutefois, sur des substrats hautement absorbants, des couches supplémentaires pourraient être requises. Les taux de couverture et la consommation de matériau réelle dépendront du profil et de la porosité des substrats. Il est conseillé d'effectuer des essais préalables pour déterminer les taux d'application corrects.</p>
Conservation	1 an dans son conditionnement d'origine, non-ouvert. Entreposer au sec entre 5 et 32 °C (41 et 89 °F). Conditionner le produit entre 18 et 30 °C (65 et 86 °F).
Rapport de malaxage	A:B = 1:1 par volume
Propriétés	
Vie en pot, 250 g (8,8 oz)	Environ 45 minutes
Temps de séchage	
Temps d'attente entre les couches	8 heures
Circulation légère	16 - 24 heures
<i>Les temps de séchage varieront en fonction de la température de l'air et du substrat ainsi que de l'humidité.</i>	



LIANT UNIQUEMENT, mûri en 7 jours à 25 °C (77 °F)

Absorption d'eau ASTM D570

24 heures	0,30 %
7 jours	0,80 %
2 heures ébullition	0,74 %

Résistance à la traction ASTM D638M

Type M-1 26,2 MPa (3800 lb/po²)

Allongement en traction ASTM D638M

Type M-1 30 %

Résistance à la compression ASTM D695

Cyl. ½ po de diamètre 40,2 MPa (5830 lb/po²) à 7 %
de déformation (réversible)
96,1 MPa (13 935 lb/po²) à
50 % de déformation (permanente)

Résistance au déchirement ASTM D624

Die C 174,1 N/mm (995 lb/po linéaire)

Dureté ASTM D2240

Shore D 75

MORTIER, mûri en 7 jours à 25 °C (77 °F)

Essais effectués avec du mortier Duochem 8200 composé de :

100 cc de composant A

100 cc de composant B

500 cc de sable de silice calibre 24 (mesh)

Résistance à la compression ASTM C79 Mod.

50 x 50 mm³ 69,7 MPa (10 106 lb/po²)

Modules d'élasticité ASTM C109

50 x 50 mm³ 1208 MPa (175 160 lb/po²)

Compatibilité thermique avec le béton ASTM C884

6 mm d'épaisseur, 10 cycles

-21 à 23 °C (-6 à 73 °F) Réussi

Volume d'absorption des vides perméables ASTM C642

50 x 50 mm³

Séché au four

2 jours à 60 °C 0,49 %

ÉPANDAGE INTÉGRAL, avec du sable de silice calibre 24 (mesh) + 1 coulis et couche de finition de Sikafloor® Duochem 942, mûri en 7 jours à 25 °C (77 °F)

Résistance à l'adhérence au béton ASTM D4541 5,3 MPa (765 psi) rupture du béton

Compatibilité thermique avec le béton ASTM C884

3 mm d'épaisseur

10 cycles

-21 à 23 °C (-6 à 73 °F) Réussi

Résistance à l'abrasion ASTM D4060 *

Taber Abraser - Roues CS-17 et H-22/ 61 mg 310 mg

1000 g (2,2 lb) /1000 cycles (CS-17) (H-22)

Coefficient de frottement statique ASTM C1028

Surface sèche 0,88

Surface humide 0,78

COV < 5 g/L

Compte-rendu des essais disponible sur demande.

* Le béton normal 28 Mpa présente une perte de 3872 mg lorsqu'il est testé par le biais de cette méthode.

Les propriétés du produit représentent les moyennes des résultats obtenus en laboratoire. On peut s'attendre à des variations sur le chantier, dans la mesure du raisonnable, du fait de facteurs locaux, notamment l'environnement, la préparation, la mise en œuvre, le mûrissement et les méthodes d'essai.

Mode d'emploi

Préparation de la surface

Système de recouvrement épandu

La surface en béton doit être propre et saine. Dépoussiérer et retirer toute trace de laitance, graisse, huile, saletés, agents de mûrissement, imprégnations, cire, autres matières étrangères, et tout autre substance susceptible de nuire à l'adhérence du produit de la surface du substrat à l'aide de moyens mécaniques appropriés, comme le grenailage, pour obtenir un profil de surface propre équivalent à la norme ICRI - CSP 3-5. Nettoyer à l'air comprimé sans huile pour retirer toute trace de poussière, de débris et de résidu de préparation de la surface. La résistance à la compression du substrat en béton doit être d'au moins 25 MPa (3 625 lb/po²) à 28 jours et la résistance à la traction d'un minimum de 1,5 MPa (218 psi) au moment de l'application du Sikalastic® Duochem 8200. Réparer tous les défauts de surface à l'aide d'un mortier de réparation Sika® approprié avant de commencer la mise en œuvre du système de renforcement épandu. Communiquer avec le Service technique de Sika Canada pour tout conseil.

Mortier pour réparations localisées

Débarrasser le substrat de toutes traces de béton détérioré, d'impureté, d'huile, de graisse et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence sur toute la surface du chantier. Découper à la scie à béton le périmètre de la surface à réparer (tracer un carré ou un rectangle) sur au moins 13 mm (1/2 po) de profondeur et en s'assurant que les traits de scie soient bien verticaux. La surface doit être ensuite préparée mécaniquement au marteau-piqueur, en la sablant ou par tout autre moyen mécanique approprié. Fracturer des agrégats du substrat afin d'obtenir un profil de surface minimum de ± 3 mm (1/8 po) conforme à la norme ICRI - CSP 6-9. Veiller à ce que la surface à réparer soit sèche, propre et en bon état avant d'appliquer le mortier Sikalastic® Duochem 8200. Remarque : Ne pas appliquer les mortiers Sikalastic® Duochem 8200 sur une surface humide.



Malaxage**Système de recouvrement épandu**

Remuer préalablement chaque composant séparément. Verser la proportion correcte du composant B et de composant A dans un conteneur de malaxage propre et de taille adéquate. Malaxer les composants combinés pendant au moins cinq (5) minutes à l'aide d'une perceuse à basse vitesse (300 à 450 tr/min) équipée d'une pale de malaxage de type *Exomixer* (modèle recommandé) pour minimiser l'occlusion d'air pendant le malaxage. Veiller à ce que l'équipement de malaxage corresponde au volume du contenant de malaxage. Pendant le malaxage, racler les côtés et le fond du conteneur à l'aide d'une truelle plate ou droite au moins une fois afin d'assurer un malaxage parfait. Une fois le matériau parfaitement mélangé, le Sikalastic® Duochem 8200 doit être de consistance et de couleur homogènes. Ne préparer uniquement que la quantité pouvant être appliquée pendant la durée de vie en pot.

Mortier pour réparations localisées

Remuer préalablement chaque composant séparément. Verser la proportion correcte du composant B et de composant A dans un conteneur de malaxage propre et de taille adéquate. Malaxer les composants A et B pendant cinq (5) minutes à basse vitesse (300 à 450 tr/min) à l'aide d'une perceuse électrique de 13 mm (½ po) équipée d'une pale de type *Exomixer*. Incorporer progressivement les agrégats séchés au four et continuer à malaxer jusqu'à ce que tout l'agrégat soit humidifié et parfaitement intégré au mélange (sans grumeau) et qu'une consistance uniforme ait été atteinte.

Remarque : Ne mélanger que la quantité qui peut être utilisée dans la mesure de la durée de gélification du matériau

Application**Système de recouvrement avec épandage partiel :**

Étaler proprement le Sikalastic® Duochem 8200 à l'aide d'un racloir brettelé à un taux d'environ 1,3 à 2,0 m²/L (55 à 80 pi²/gal US), puis épandre les agrégats sélectionnés dans la résine humide, jusqu'à saturation partielle. Passer ensuite le rouleau pour l'intégrer dans le revêtement. L'agrégat doit consister en du sable de silice (aux grains angulaires) lavé, séché au four, de calibre 24, 30 ou 40 (mesh), selon la finition désirée, ou de basalte. Le sable de silice ou le basalte doit présenter une dureté minimale sur l'échelle de MOHS de 7, sauf approbation contraire. Laisser mûrir suffisamment longtemps (conformément aux temps de séchage minimums de la section sur les propriétés) avant d'ouvrir à la circulation.

Système de recouvrement avec épandage intégral :

Étaler proprement le Sikalastic® Duochem 8200 à l'aide d'un racloir brettelé à un taux d'environ 1,3 à 2,0 m²/L (55 à 80 pi²/gal US), puis épandre à refus les agrégats sélectionnés dans la résine humide. L'agrégat doit consister en du sable de silice (aux grains angulaires) lavé, séché au four, de calibre 24, 30 ou 40 (mesh), selon la finition désirée, ou de basalte. Le sable de silice ou le basalte doit présenter une dureté minimale sur l'échelle de MOHS de 7, sauf approbation contraire.

Après le mûrissement initial de la première couche (conformément aux temps de séchage minimums de la section sur les propriétés) retirer l'excès d'agrégats. **Remarque : Ne pas ouvrir à la circulation car, à ce stade de mûrissement, le revêtement n'est pas apte à supporter la circulation.**

Appliquer une (1) ou deux (2) couches de coulis à un taux d'environ 3 m²/L (120 pi²/gal US) par couche jusqu'à obtention de la finition de la surface exigée. Laisser mûrir suffisamment longtemps (conformément aux temps de séchage minimums de la section sur les propriétés) avant d'ouvrir à la circulation.

Mortier pour réparations localisées :

Aprêter la zone de réparation avec les composants A et B malaxés à l'aide d'un pinceau/brosse ou d'un rouleau. Mettre en place immédiatement le mortier de réparation et niveler pour le mettre de niveau avec la surface en béton adjacente. Ensuite compacter et finir la surface. La surface réparée finie doit être à niveau et ne doit pas dépasser le substrat qui l'entoure. Meuler les zones saillantes avant qu'elles ne durcissent le cas échéant

Nettoyage

Balayer les agrégats dans les contenants appropriés et en disposer conformément à la réglementation locale en vigueur. Le Sikalastic® Duochem 8200 non-mûri peut être retiré à l'aide du Sika® Duochem Cleaner 201. Le produit mûri ne peut être retiré que mécaniquement. Se laver soigneusement les mains et la peau à l'eau chaude savonneuse ou utiliser les serviettes Sika® Hand Cleaner

Restrictions

- Le béton doit avoir été coulé au moins 28 jours avant la mise en œuvre du Sikalastic® Duochem 8200.
- Température du substrat et ambiante minimale : 13°C (55 °F) et à la hausse.
- Teneur maximale en humidité relative pendant la mise en œuvre et le mûrissement : 85 %.
- À protéger de l'humidité, de la condensation et du contact de l'eau pendant les premières 24 heures de mûrissement.
- En cas d'intempéries (temps froid ou humide), il est possible qu'un phénomène d'opalescence se produise en surface. Cela peut se nettoyer à l'eau, sinon poncer mécaniquement puis réactiver avec du solvant Sika® Duochem 201 ou 205. S'assurer que la surface soit bien sèche avant de repasser une nouvelle couche.
- Température du substrat: Minimum 3 °C (5,5 °F) au-dessus du point de rosée mesuré.
- Ne pas appliquer sur des surfaces poreuses lorsque la transmission de vapeur de l'humidité risque de survenir pendant l'application.
- Ne pas diluer avec des solvants.
- Le matériau ne doit pas être malaxé manuellement ; malaxage mécanique uniquement.
- Le matériau constitue un pare-vapeur une fois mûri.

Santé et sécurité

Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter **les fiches signalétiques les plus récentes** du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.



Sika Canada Inc.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Quebec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001
Pointe-Claire : SME certifié ISO 14001